



MINISTÈRE DU TRAVAIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

#MESQUESTIONSTRAVAIL #COVID-19

SERVICES :
KIT DE LUTTE CONTRE LE COVID-19



Bureaux de contrôle, bureaux de vérification, diagnostiqueurs (opérateur) quelles précautions prendre contre le COVID-19 ?

Quels sont les risques de transmission du COVID-19 ?

Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminées :

- Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection. Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

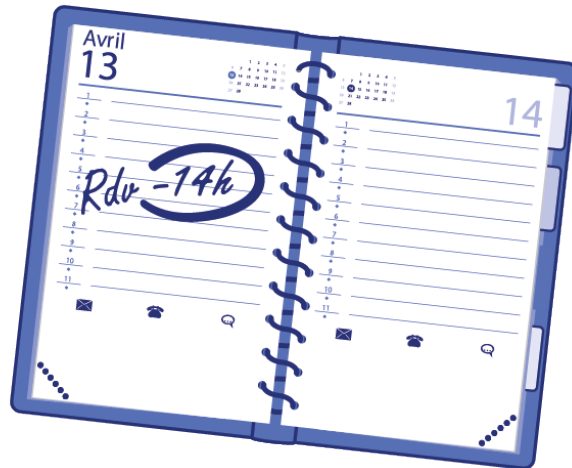
Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :

- Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées.
- Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures à quelques jours.
- Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.



1. PRÉPARER

- **Identifiez et hiérarchisez les activités** : distinguez les activités nécessitant d'être réalisées sans délai et celles pouvant être reportées
- prenez contact avec les clients pour identifier avec eux le caractère nécessaire de l'intervention et les conditions qui garantissent la sécurité
 - reportez les prestations si les conditions de sécurité sont impossibles à respecter sur site (distanciation sociale, coactivité...) ou si les conditions nécessaires à leur réalisation ne sont pas réunies (absence du personnel qualifié, vacance des postes de travail, etc.)



- **Evaluez les risques découlant de toutes les circonstances possibles d'exposition à toutes les étapes de l'intervention** : présentiel au bureau, transport sur le lieu de l'intervention, usage d'un véhicule personnel ou professionnel (commun ou dédié), usage de matériels et outils partagés, accueil sur site client, intervention sur site et restitution...

- **Préparez et organisez les déplacements** :

- établissez les attestations de déplacement dérogatoires pour les déplacements professionnels des opérateurs
- attribuez dans la mesure du possible un véhicule par opérateur. Si le véhicule est multi-utilisateurs, nettoyez les clés et l'intérieur du véhicule entre chaque utilisateur et demandez d'aérer l'habitacle régulièrement
- évitez le transport de plusieurs personnes dans un même véhicule. En cas d'impossibilité, respectez les mesures de protection liées au covoiturage (port de masques, distanciation sociale, aération, désinfection...)
- attribuez des outils individuels à chaque opérateur (appareils de mesures, pompes, téléphone...) et privilégiez les outils numériques (ordinateur, tablette...) pour réduire les transferts et manipulations papier
- prévoyez ce qu'il faut absolument emmener dans le véhicule :
 - un kit par personne pour chaque prestation en entreprise ou sur chantier : réserve d'eau et de savon, serviettes à usage unique ou gel hydro alcoolique, lingettes, sacs-poubelle, produits d'entretien ou désinfectant courants pour le nettoyage des outils et supports si nécessaire...
 - un kit de dépannage d'urgence pour éviter le passage chez le garagiste en cas de panne (bombe anti-crevaisson pour les VUL...)

- **Mettez en place une organisation du travail adaptée**

- en limitant au maximum les déplacements loin du domicile et identifiant les lieux où l'opérateur pourra s'arrêter pour prendre une pause afin de se restaurer et aller aux toilettes. Demandez aux opérateurs de préparer et d'emporter leur propre repas
- en limitant le nombre d'aller/retour des opérateurs à l'agence pour l'approvisionnement en matériel
- en limitant au maximum les contacts lors des retours en agence des opérateurs



1. PRÉPARER



→ Préparez les interventions des opérateurs sur site et partagez un protocole d'intervention avec le client

- prenez contact avec l'entreprise d'accueil ou le responsable du chantier pour définir et connaître :
 - l'identité de l'éventuel référent COVID-19 du lieu d'accueil ou le contact chargé de l'accueil et de l'accompagnement de l'opérateur (coordonnées téléphoniques)
 - les locaux/lieux auxquels auront accès les opérateurs et les conditions d'accès aux locaux sanitaires
 - les nouvelles règles d'accès, d'accueil et d'accompagnement applicables sur le site : mesures d'hygiène, distanciation sociale, usage des locaux, nettoyage des surfaces, mise à dispositions

de moyens de lavage des mains, mise à disposition et fonctionnement des équipements ou appareils à tester/contrôler ou vérifier...

- demandez au client l'envoi en amont de la prestation et par voie numérique les documents nécessaires à l'intervention afin d'éviter leur consultation sur place
 - prévoyez dans le protocole que les déchets resteront sur place
- Prenez contact préalablement avec les laboratoires pour l'organisation du dépôt des prélèvements. Privilégiez l'envoi postal lorsque cela est possible, ou convenez par e-mail ou par téléphone, d'une heure et d'un lieu de dépôt. Regroupez les prélèvements et coordonnez les dépôts

2. RÉALISER



- **Gérez la coactivité**, notamment lors de l'arrivée dans les zones de tri ou d'incinération (voir fiche correspondante)
- **Étalez dans le temps l'arrivée et le retour des équipages** en tenant compte des surfaces de vestiaires et des distances à respecter
- **Faites porter des lunettes de protection englobantes pour éviter les projections** de matière dans les yeux lors de la fermeture de la presse hydraulique ou faites procéder à cette opération à l'arrêt en veillant à ce que les ripeurs
- **Faites nettoyer régulièrement la cabine** (volant changement de vitesses, tableau de bord, accoudoirs, poignées de portes, poignées de maintien arrière des ripeurs, boutons actionnant le compresseur) et tout le petit matériel (GPS, téléphone)
- **Respectez les distances entre deux personnes** (au moins 1 m.) : collègues, passants, gardiens, particuliers
- **Pas de contact de main à main**
- Durant la tournée, **se nettoyer les mains** au gel hydroalcoolique mis à disposition avant de fumer ou boire
- **Faites remonter à la hiérarchie tout dysfonctionnement** dans la nouvelle organisation
- Si des bouteilles d'eau individuelles sont embarquées en camion, elles sont marquées au nom du salarié



3. VÉRIFIER

- Assurez-vous du **respect des plans de nettoyage**, locaux sociaux et camions
- Assurez-vous de l'**approvisionnement permanent des consommables** (gel, lingettes, savons, sacs-poubelle...) au dépôt et dans les camions

- Au dépôt, **vérifiez le nettoyage régulier des sanitaires au moins deux fois par jour**, et assurez-vous en permanence de la présence de savon et de moyens de séchage. veillez à ce que la tenue soit intégralement changée quotidiennement et non remise dans les vestiaires personnels

